

Comité d'accompagnement de Liège Trilogiport
Liège, mardi 8 mars 2016
Procès-verbal de la réunion n° 16

Présents :

Emile-Louis BERTRAND	Port autonome de Liège
Serge HERCEK	Port autonome de Liège / Serve Consult
Jacques HACOURT	Service public de Wallonie, DGO 2
Stéphan NIVELLES	Service public de Wallonie, DGO 2
Céline HELLEMANS	Service public de Wallonie, DGO 2
Alain HOUTAIN	Service public de Wallonie, DGO 3, Office wallon des Déchets
Marianne PETITJEAN	Fonctionnaire Technique, Service public de Wallonie, DGO 3
	Département des Permis et Autorisations Liège
Serge FILLOT	Commune d'Oupeye, Bourgmestre f.f.
Hélène LOMBARDO	Commune d'Oupeye, Echevine Aménagement du territoire, urbanisme et Patrimoine
Paul ERNOUX	Commune d'Oupeye, Deuxième échevin
Marcel NEVEN	Ville de Visé
Luc LEJEUNE	Ville de Visé
Philippe BEAUJEAN	DP World
Jean-Pierre STAELENS	D.L. Trilogiport Belgium / CETIM
Jean-Pierre REYNDERS	Assar Architects (Architecte WDP)
Pierre BIEMAR	Architectes BIEMAR (Architecte D.L. Trilogiport)
Jean GEURTEN	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Thierry BRASSEUR	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Jean-François VERJANS	Représentant de la population de la Ville de Visé
Marcel VAN DEN MEERSSCHE	Représentant de la population de la Ville de Visé
Thierry GREFFE	Représentant « <i>Comité Village Environnement Santé</i> »
Pol BEAUWENS	Représentant ABSL « <i>Les Bassis-Mosans</i> »
Henri HUYNEN	Représentant ABSL « <i>Les Bassis-Mosans</i> »

Excusés :

André DELECOUR	Service public de Wallonie, DGO 4
Nicolas DELHAYE	Service public de Wallonie, DGO 3
Marc DUYCK	WDP
Bert DE NIJS	WDP
Bernadette MOTTET	Service public de Wallonie, DGO 4
Michel MAJCHROWICZ	Représentant « <i>Comité Village Environnement Santé</i> »
Olivier VANSTIPELEN	Service public de Wallonie, DGO 3
Arnaud WARIN	Service public de Wallonie, DGO 3

Changement

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Paul Ernoux, Deuxième échevin à la Commune d'Oupeye. Il remplace dans ce cadre Mme Arlette Liben-Deckers.

Invité

Nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur Xavier Kaiser du CEDIA de l'ULg.

1. Remarques sur PV de la réunion n° 15 + remarque sur PV de la réunion relative au permis unique de DP World.

M. Verjans précise qu'il n'assistait pas à la réunion du Comité d'accompagnement du 15 décembre 2015.

2. Un point par le SPW – DGO 2

Mme Hellemans précise que certains travaux ont été effectués au cours de ces dernières semaines tels la mise en place des clôtures et bordures pour délimiter l'espace dédié aux crapauds calamites.

M. Huynen précise qu'il reste des gaines bleues, un vieux pneu et une plaque métallique à l'aval du pont. Mme Hellemans précise que cela sera enlevé dans les meilleurs délais et que cela fait partie du nettoyage du chantier à réaliser.

3. Système de surveillance des niveaux sonores

M. Huynen transmet à M. Kaiser (CEDIA, ULg) les coordonnées complètes des quatre riverains ayant accepté l'implantation d'un sonomètre dans leur jardin (sous réserve de confirmation du CEDIA).

M. Kaiser (CEDIA, ULg) prendra directement contact avec ces quatre riverains en vue d'installer ces quatre sonomètres dans les meilleurs délais. Il précise que les mesures des niveaux sonores seront effectuées dès des conditions météorologiques favorables.

4. Divers

L'ASBL « Les Bassis-Mosans » souhaite obtenir quelques éléments de réponse aux questions suivantes et émet quelques observations.

Quand sera installée la station de mesure de la qualité de l'air ?

M. Nivelles précise qu'il faut introduire une demande à Tecteo pour le raccordement électrique de cette station mobile de mesure de la qualité de l'air. Cette demande est actuellement en cours. Le Cabinet du Ministre Maxime Prévot a contacté l'Awac et l'Issep qui ont marqué leur accord pour un essai pour une période de deux mois. Le dossier avance donc bien.

Il est à noter que les portiques installés pour empêcher les camions d'emprunter la voirie vers le pont de Haccourt ne sont pas efficaces.

M. Nivelles mentionne qu'il faut prendre également en considération les véhicules de grand gabarit qui sont autorisés à emprunter cette jonction (tels cars scolaires...). Il faut donc effectuer des choix. M. Huynen précise que cette voirie doit bien évidemment rester accessible aux véhicules des pompiers et propose de renforcer la signalisation en plaçant des panneaux d'interdiction aux camions.

Il faut veiller à la sécurisation de la sortie de la rue Marchand, à la jonction avec la route du Trilogiport, par la pose d'un miroir.

Mme Hellemans a pris contact avec la Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments du Service public de Wallonie (SPW – DG01) qui s'est opposée à la pose d'un miroir car les miroirs convexes offrent une mauvaise perception de la vitesse. La Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments du Service public de Wallonie (SPW – DG0 1) propose de modifier et de placer un muret de stabilisation pour augmenter la distance de visibilité.

Mme Hellemans précise également que, selon des études, en présence d'un miroir, les automobilistes sont déconcentrés et sont dès lors moins attentifs à la circulation. Selon elle, la Wallonie place de moins en moins de miroir.

Y aura-t-il bientôt des panneaux de limitation de vitesse ?

Les panneaux de signalisation de limitation de vitesse seront placés cette semaine. La vitesse sera limitée à 70km/h.

Pourquoi n'y a-t-il qu'un poteau d'éclairage sur trois qui fonctionne ?

Selon Mme Hellemans, il s'agit d'un souci de raccordement électrique chez Tecteo qui utilise actuellement un nouveau logiciel. Cela devrait être réglé incessamment sous peu. Nivelles précise que Tecteo utilise actuellement un compteur triphasé. Un poteau sur trois est actuellement raccordé.

Les Bassis-Mosans souhaitent prendre connaissance des plans des plantations qui doivent encore être réalisées, et du planning y afférent.

Le SPW – DGO2 élabore actuellement le cahier spécial des charges relatif à ces plantations qui devraient être réalisées à l'automne 2016. Elle précise que le SPW – DG02 se concerta avec la Commune d'Oupeye, le Département 'Nature et Forêts' du Service public de Wallonie...

Qui est chargé de l'entretien des abords et à quel rythme ?

Le SPW – DGO2 a actuellement un accord avec la Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments du Service public de Wallonie (SPW – DG01).

A titre informatif, cette partie de voirie est toujours actuellement gérée par le SPW – DGO2. Cette voirie régionale sera toutefois ultérieurement remise en gestion au SPW – DGO1 (Direction des Routes de Liège) qui sera responsable de la signalisation et de l'entretien de ce tronçon (routes & accotements à 1 mètre).

L'entretien de la zone gérée par le Port autonome de Liège sera effectué par le Port autonome de Liège.

Remarque de M Marcel Van den Meerssche sur la présence de déchets sur les nouvelles voiries

Concernant les abords, soulignons l'appel de M Marcel Van den Meerssche début février qui déplorait les nombreux déchets déposés le long de la voirie entre le Pont de Haccourt et le nouveau pont reliant Liège Trilogiport à l'autoroute. Il faut en premier lieu déplorer le manque de civisme des citoyens.

Il est à noter que l'ensemble des services du SPW DGO2 et du PAL ont procédé immédiatement à l'entretien et au nettoyage de cette voirie. M. Van den Meerssche a d'ailleurs souligné la rapidité des opérations suite à sa remarque et a félicité les équipes du SPW DGO2 et du PAL.

M. Nivelles précise également aux membres du Comité d'accompagnement l'existence des policiers domaniaux susceptibles de verbaliser les auteurs de ces incivilités.

5. Un point sur les divers concessionnaires (DP World, DLT, WDP)

Le permis d'urbanisme a été octroyé à DP World.

M. Staelens annonce que DLT a obtenu un permis d'urbanisme pour la construction d'un premier hall logistique (superficie 33.000 m²). M. Biemar (Architecte de DLT) propose quelques images 3D de la réalisation de ces halls logistiques.

La réunion se termine à 19h15.

La prochaine réunion est fixée au mardi 14 juin 2016 à 18h.



Emile-Louis BERTRAND
Directeur général